

# *Les matinales de l'inclusion*

*Emploi Franc et CEJ*

*25 Octobre 2022*



FACE  
Les entreprises contre l'exclusion

YVELINES



*Club d'entreprises socialement engagées, localement impliquées*

3 principaux champs d'actions : **l'Education, l'Emploi, l'Entreprise**

Près de 250 collaborateurs d'entreprises impliqués/an

400 personnes accompagnées vers l'emploi / an

400 jeunes sensibilisés et/ou accompagnés / an

# UNE DÉMARCHE GOUVERNEMENTALE

Pour **Développer** et renforcer **l'inclusion dans l'emploi** et favoriser l'insertion professionnelle des **publics les plus éloignés** du marché du travail.



**Engagement volontaire et réciproque de l'entreprise** : choix libre des mesures et de publics

**Emulation des entreprises** via la création d'une **dynamique territoriale**



**Echanges des bonnes pratiques** et mise en réseau



# UN RÉSEAU D'ACTEURS ENGAGÉS

## VOLET NATIONAL

Création d'un nouveau Groupement d'intérêt public animé par le Ministère chargé du travail, Pôle emploi et l'association Les entreprises s'engagent

## VOLET TERRITORIAL

Avec le soutien de la **Préfecture** et la **DDETS 78**

En partenariat avec les **réseaux d'entreprises**

En interaction avec les **acteurs publics, associatifs...**

# 14 THÉMATIQUES

**JEUNES**

- STAGES DE 3<sup>EME</sup>** pour les jeunes de QPV
- DECOUVERTE** de l'entreprise
- APPRENTISSAGE** et **ALTERNANCE**
- PARCOURS D'INSERTION** des jeunes *E2C EPIDE*

**EMPLOI**

- PARRAINAGE**
- EMPLOIS FRANCS**
- Accompagnement des **RÉFUGIÉS**
- Insertion dans l'emploi de **PERSONNES PLACÉS SOUS MAIN DE JUSTICE**

**FORMATION**

- IMMERSION PROFESSIONNELLE** en entreprise
- DEMARCHES INNOVANTES** d'insertion

**HANDICAP**

- Accompagner & recruter des personnes en situation de **HANDICAP**
- ENTREPRISES ADAPTÉES - ESAT**

**ENTREPRISE SOLIDAIRE**

- ACHATS RESPONSABLES** SIAE
- ACCÈS SOLIDAIRE** aux produits et services

# LES BÉNÉFICES DE L'INCLUSION POUR L'ENTREPRISE



## RECRUTER AUTREMENT

« Sourcing innovant » *des métiers en tension*

**Attirer de nouveaux talents**

*Apprentissage des jeunes*

**Anticiper et diversifier les compétences**

*Découverte des métiers, l'accueil de stage*



## VALORISER SON IMAGE

**Valoriser sa marque employeur** en tant qu'entreprise socialement engagée

*Parrainage, mécénat de compétences*

**Renforcer son ancrage territorial**

*Emplois francs, les QPV*



## INNOVER ET SE DIFFERENCIER

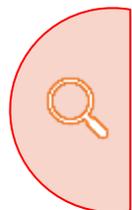
Accéder à de **nouveaux marchés** et **diversifier ses partenaires et fournisseurs**

*Les SIAE, ESAT et EA*

Engager des **démarches innovantes** en faveur de l'inclusion

*Immersion, formation action*

# LES AVANTAGES À REJOINDRE LE CLUB



## VISIBILITÉ

Valoriser son **engagement social et sociétal** auprès

- Salariés
- Candidats
- Clients
- Fournisseurs
- Pouvoirs publics



## MISE EN RELATION

**Connexion** avec les **acteurs de l'emploi et l'insertion** selon les besoins de l'entreprise

**Diffusion des offres d'emploi** aux partenaires du territoire

Mise en contact entre entreprise et **CFA** et/ou **jeune en alternance**

Aide à la recherche de **stagiaires**



## ACCOMPAGNEMENT

Mise en place de **parrainage/mentorat**

**Le recrutement immersif**

Co-organisateur de **programmes d'inclusion**



## ANIMATION

**Centre de ressources et d'information**  
*Webinaires, les matinales de l'inclusion*

**Mutualisation de Bonnes Pratiques**

**Animer le réseau d'entreprises**  
*Les rencontres de l'inclusion*

# Plus de 150 ENTREPRISES ENGAGÉES



# ENGAGEMENT & CONTACT

**Rejoindre le club des entreprises inclusives**

**Simple et rapide**

Un formulaire d'engagement sur le site  
[www.lesyvelines-unechance.fr](http://www.lesyvelines-unechance.fr)



Laurence HÉMÉDINGER

FACE Yvelines

07 62 59 20 78

[l.hemedinger@fondationface.org](mailto:l.hemedinger@fondationface.org)

# *L'EMPLOI FRANC*

# EMPLOI FRANC

## Définition

Les emplois francs consistent en une **aide financière** versée à tout employeur privé qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale **résidant en QPV** (quartier prioritaire de la politique de la ville), dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD d'au moins six mois.

## LES BENEFICIAIRES

**Toutes les entreprises et toutes les associations peuvent recourir aux emplois francs.**

Ne peuvent pas recourir aux emplois francs :

- les particuliers employeurs
- les employeurs publics, notamment les établissements publics administratifs (EPA) et les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC).

## QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

Pour un temps plein :

- **15 000 euros** sur 3 ans pour une embauche en CDI (5000 euros par an)
- **5 000 euros** sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois (2 500 euros par an).

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat

## OU VERIFIER L'ELIGIBILITE DU NOUVEAU SALARIE ?

Pour bénéficier de l'aide, le nouveau salarié doit avoir son adresse en quartier prioritaire.

Le site <https://sig.ville.gouv.fr> vous permet de vérifier si l'adresse est en quartier prioritaire.

# Comment bénéficier de l'aide ?

Vous devez compléter le Cerfa disponible sur <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc>

+ attestation d'éligibilité à l'emploi franc du demandeur d'emploi

L'aide est versée par Pôle emploi chaque **semestre**. Tous les 6 mois à partir de la date d'exécution du contrat, Pôle Emploi vous demandera un justificatif de présence du salarié que vous devrez lui renvoyer dans un délai de 2 mois maximum.



# Emplois francs – Demande d'aide



**Emplois francs - Demande d'aide**  
 Dispositif régi par le décret n°2019-1471 du 26 décembre 2019 portant  
 généralisation des emplois francs et création d'une expérimentation à La Réunion  
**Lire ATTENTIVEMENT la notice avant de remplir le cerfa**



N° 16033\*01

---

**Identifiant de l'entreprise**

- Dénomination, raison sociale : \_\_\_\_\_
- N° SIRET : \_\_\_\_\_ → voir le (1) de la notice
- Nom et prénom du correspondant : CAROLINE ATTAL
- Adresse de correspondance : n° \_\_\_\_\_ Rue ou voie : \_\_\_\_\_
- Complément d'adresse : \_\_\_\_\_
- Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_
- Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

---

**Logement**

- Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_
- Date de naissance : \_\_\_\_\_
- Numéro d'inscription au répertoire INSEE (NIR) : \_\_\_\_\_ → voir le (2) de la notice
- Adresse personnelle : N° \_\_\_\_\_ Rue ou voie ALLEE DES YVELINES
- Complément d'adresse : \_\_\_\_\_
- Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_
- Tél. personnel : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Si le salarié réside en quartier prioritaire de la ville (QPV) :

- Code QPV : \_\_\_\_\_ → voir le (3) de la notice

Si le salarié est inscrit à Pôle emploi → voir le (4) de la notice

- N° identifiant à Pôle emploi : \_\_\_\_\_
- Catégorie d'inscription (cocher la case appropriée en vous référant à l'attestation Pôle emploi remise au demandeur d'emploi) :  
 1  2  3  4 (CSP)  6  7  8

---

**Le contrat de travail**

- Nature du contrat : CDI  CDI Intermédiaire  CDD  Date de signature du contrat de travail : \_\_\_\_\_
- Date d'embauche (1<sup>er</sup> jour travaillé) : \_\_\_\_\_ SI CDD date de fin de contrat de travail : \_\_\_\_\_
- Durée hebdomadaire de travail du salarié (en pourcentage par rapport à un temps plein) : \_\_\_\_\_
- Durée hebdomadaire de travail dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Salaire mensuel brut du salarié : \_\_\_\_\_ EUR
- Emploi occupé : \_\_\_\_\_ → voir le (5) de la notice

Page 1 sur 5

L'employeur ou son représentant,

certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande ;

déclare sur l'honneur :

- n'avoir pas procédé, dans les six mois qui précèdent l'embauche, à un licenciement pour motif économique sur le poste pourvu par le recrutement ;
- que le titulaire du contrat n'a pas appartenu à l'effectif de l'entreprise au cours des six derniers mois précédant son embauche ;
- avoir pris connaissance des conditions générales figurant dans la notice jointe et s'engage à les respecter, notamment celle d'être à jour de ses obligations déclaratives et de paiement à l'égard de l'administration fiscale et des organismes de recouvrement des cotisations et des contributions de sécurité sociale, d'allocations familiales ou d'assurance chômage, et autorise Pôle emploi à interroger les dits organismes aux fins de vérification ;
- ne pas bénéficier, pour l'emploi du même salarié d'une autre aide de l'Etat à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi (hors l'allègement de charges patronales sur les bas et moyens salaires dite « réduction générale » et les aides financières mobilisables dans le cadre d'un contrat de professionnalisation).

s'engage :

- à informer le salarié que les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont transmises à Pôle emploi aux fins d'attribution de l'aide associée au dispositif emplois francs ;
- à tenir à disposition de Pôle emploi tout document permettant de contrôler l'exactitude de ses déclarations sous peine de remboursement total de l'aide.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature (Nom et qualité du signataire) :

Cachet de l'entreprise :

Les données recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le service de l'employeur. Elles sont destinées à être communiquées au ministre chargé de l'emploi et à Pôle emploi. Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et aux articles 12 et 23 du règlement général (UE) sur la protection des données n° 2016/679 du 27 avril 2016, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant à l'adresse suivante de Pôle emploi services pour le recruteur et auprès de l'agence locale pour l'emploi à laquelle il est rattaché pour le candidat.

Le Cerfa complété, signé et accompagné des pièces justificatives doit être envoyé dès la signature du contrat de travail et au plus tard dans le délai de trois mois suivant la date de signature du contrat à :

Pôle emploi services :  
TSA 43836 - 92891 NANTERRE cedex 9  
Ou par mail : [emploisfrancs.pole-emploi@tessi.fr](mailto:emploisfrancs.pole-emploi@tessi.fr)

Tél. : 3895     
Horaires d'ouverture : de 9h à 17h

emplois   
francs

\*Passé ce délai, l'aide ne pourra pas être attribuée et toute demande incomplète sera retournée.

# A qui envoyer les documents

2 possibilités pour envoyer les documents :

- Par courrier : Pole Emploi services  
TSA 4383  
92891 Nanterre Cedex 9
- Par mail : [Emploisfrancs.pole-emploi@tessi.fr](mailto:Emploisfrancs.pole-emploi@tessi.fr)

Lignes directes Services Entreprises des  
**YVELINES**

Pôle Emploi	N° ligne directe	Mail
CONFLANS SAINTE HONORINE	<b>01 39 72 13 27</b>	entreprise.conflans-ste-honorine.net
GUYANCOURT	<b>01 61 37 21 99</b>	entreprise.guyancourt@pole-emploi.net
LES MUREAUX	<b>01 30 22 90 82</b>	entreprise.les-mureaux@pole-emploi.net
MANTES LA JOLIE	<b>01 30 63 85 79</b>	entreprise.mantes-la-jolie@pole-emploi.net
PLAISIR	<b>01 30 81 67 83</b>	entreprise.plaisir@pole-emploi.net
POISSY	<b>01 30 74 90 83</b>	entreprise.poissy@pole-emploi.net
RAMBOUILLET	<b>01 34 83 61 62</b>	entreprise.rambouillet@pole-emploi.net
SAINT GERMAIN EN LAYE	<b>01 39 04 26 80</b>	entreprise.st-germain-en-laye@pole-emploi.net
SARTROUVILLE	<b>01 61 04 14 48</b>	entreprise.sartrouville@pole-emploi.net
TRAPPES	<b>01 30 13 20 26</b>	entreprise.trappes@pole-emploi.net
VERSAILLES	<b>01 39 07 06 91</b>	entreprise.versailles@pole-emploi.net



## CONTACTS

Liens utiles :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs>



pôle emploi

Par téléphone : 3995 file 4



GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Contrat  
d'Engagement  
Jeune**

**Accompagner les jeunes  
vers l'emploi**

Ce que peuvent faire les entreprises dans le cadre  
du Contrat d'Engagement Jeune et au-delà



# Le Contrat d'Engagement Jeune en quelques mots :

**Un parcours entièrement personnalisé proposé par Pôle emploi et les Missions Locales pendant une durée de 6 à 12 mois pour les jeunes éloignés de l'emploi de moins de 26 ans\*, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel**

- **Un accompagnement par un conseiller dédié** qui suit le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- **Un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités et d'immersions en entreprise
- **Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois** en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements

\*moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap



# Le Contrat d'Engagement Jeune en quelques mots :

## 5 bonnes raisons de vous engager :

- 1 Identifier de nouveaux talents motivés
- 2 Résoudre des tensions de recrutement
- 3 Bénéficier d'aides à la formation, à l'apprentissage et au recrutement
- 4 Donner du sens au travail des collaborateurs
- 5 Rejoindre une communauté d'entreprises engagées pour les jeunes (déjà 30 000 partout en France)

# Ce qu'une entreprise peut faire dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune :

**Faites découvrir aux jeunes, votre entreprise et vos métiers pour susciter des vocations et leur donner les codes du monde du travail et pourquoi pas les recruter à l'issue.**

**5 bonnes raisons de vous engager :**

- 1** Accueillir un jeune en **immersion professionnelle** pour faire découvrir ses métiers
- 2** Former sans coût puis recruter grâce **aux formations avant embauche AFPR et POE**
- 3** Offrir un **mentorat** à des jeunes
- 4** Embaucher en **alternance**
- 5** Recruter en **Contrat d'Initiative Emploi**